Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_170-DE

Axe 4	*Investir dans les mobilités du quotidien*
Action 5	*Mettre en œuvre le schéma cyclable de la CCPC*
Sous-Action	***Réaliser le réseau cyclable***
Maître d'ouvrage	*Communauté de Communes Pévèle-Carembault*
Description de l'action	*Lors du conseil communautaire du 7 décembre 2020, la Communauté de Communes Pévèle - Carembault a adopté son schéma cyclable afin de développer ce mode de déplacement alternatif et de proposer des pistes cyclables favorisant le rabattement vers les gares et les grands équipements.* *Le schéma cyclable[1] envisagé comporte 3 volets :* • *un volet consacré aux itinéraires cyclables ;* • *un volet stationnement visant à déployer sur le territoire intercommunal des solutions stationnement pour les vélos ;* • *un volet consacré à des actions d'animation et de communication.* *S'agissant des itinéraires, le schéma cyclable prévoit à terme la réalisation de 300km d'itinéraires aménagés et jalonnés qui viendront s'ajouter au 150 km de liaisons existantes. Si la sécurisation des voiries locales est privilégiée quelques projets d'envergure seront nécessaires et devront mobiliser des sources de financement extérieures. Parmi ces projets on peut retenir l'aménagement du chemin de hallage le long de la Deûle (Eurovélo5) ou plusieurs connexions avec la MEL.* *Le réseau cyclable de la CCPC sera construit autour de deux axes :* • *un réseau structurant, qui proposera les liaisons qui traverseront les communes pour relier les grands espaces naturels (Deûle, forêt de Phalempin, Marque, Plaine de Bouvines, forêt de Marchiennes, …) ;* • *un réseau principal qui favorisera le*

Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_170-DE

	rabattement vers les gares, collèges, lycées, zones d'activités et commerce. *Une 1ère phase de travaux sera lancée en 2021 avec la réalisation de 5 opérations :* • *la réalisation de la traversée de Pont-à-Marcq par la voie verte ;* • *la rue du Pas Roland à Mons-en-Pévèle ;* • *la rue du Bougeon et la rue du Thouars à Bersée/Capelle-en-Pévèle ;* • *la liaison Wannehin-Cysoing ;* • *La liaison Louvil ;* • *la réalisation d'une voie verte à Thumeries.* *S'agissant des capacités de stationnement cyclable du territoire, la Communauté de Communes Pévèle Carembault financera la fourniture et la pose d'arceaux aux abords des équipements communautaires ainsi que dans les communes selon un quota à définir, correspondant à leur place dans l'architecture urbaine définie dans le SCOT. La CCPC prévoit d'investir 60 000 € pour le déploiement d'arceaux sur son territoire.* *La CCPC s'engage par ailleurs à proposer un programme annuel d'animations et de communications en faveur de la mobilité cyclable. Cette action vise à promouvoir l'utilisation du vélo dans les déplacements du quotidien.*
Partenaires	*Préfecture du Nord* *DREAL (à discuter)* *DDTM* *Département du Nord*
Coût prévisionnel	*1 090 000€*
Plan de financement	*DSIL FR 2021 (acquis)* *AàP du Fonds de Mobilités Actives (à discuter)*
Calendrier	*2021*
Indicateurs d'évaluation proposés	*- réalisation des travaux ;* *- nombre de kilomètres de pistes cyclables ;* *- nombre d'arceaux déployés sur le territoire ;* *- nombre d'actions d'animation et de*

Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_170-DE

	communication en faveur de la mobilité cyclable.